

**Conseil académique
Séance du 12 octobre 2023**

ACTE ADMINISTRATIF 04/2023	Procès-Verbal de la séance du Conseil Académique du 25 mai 2023
-------------------------------	--

Vu les articles L712-4 à L712-6 modifiés du Code de l'Éducation

Le Conseil Académique adopte le procès-verbal de la séance du 25 mai 2023.

A Saint Etienne le 12 octobre 2023
Le Président du Conseil Académique,
Le Président de l'Université


Florent FIGEON

Membres présents	36
Membres représentés	22
Membres votants	58

POUR : 58

CONTRE : 0

ABST : 0